

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION ÉTHIQUE

Dans le cadre de votre travail, certaines situations rencontrées peuvent motiver plusieurs choix contradictoires. Il est donc possible que vous ressentiez un malaise ou que vous viviez un conflit entre vos valeurs et celles de votre organisation.

En tant qu'employée ou employé de l'État, vous avez la responsabilité d'agir avec intégrité afin de protéger l'intérêt public. Cet outil a été conçu pour vous aider à prendre la meilleure décision possible lors de situations où vous faites face à l'incertitude.

1

Mise en contexte et description de la situation

Comprendre le contexte entourant la situation problématique

Questions ou réflexions :

- Qu'est-ce qui pose problème dans la situation ?
- Quelles sont les parties prenantes impliquées dans mon dilemme (les collègues, l'organisation, la population, etc.) ?
- Quels sont les risques possibles pour les parties prenantes ?
- Pourrais-je bénéficier de l'aide d'une autre personne (la personne répondante en l'éthique de l'organisation, gestionnaire, etc.) ?

2

Règles

Déterminer les éléments du cadre normatif qui peuvent s'appliquer à la situation problématique

Questions ou réflexions :

Quelles sont les normes qui s'appliquent ?

- Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique
- Loi sur la fonction publique, articles 4 à 12
- Différents codes adoptés par les organisations

3

Valeurs

Définir les valeurs en cause, dans la situation problématique, qui peuvent être en contradiction ou en opposition

Questions ou réflexions :

- Quelles sont les valeurs à la base de mon dilemme éthique ?
- Comment concordent-elles avec celles de mon organisation ?
- Quel est le principal conflit entre ces valeurs ?
- Quelle valeur devrait guider la décision de manière prépondérante ?

4

Analyser les options et tester la décision

En fonction des précédentes étapes, analyser les options possibles, déterminer une solution et en tester l'acceptabilité

Questions ou réflexions :

- Quelles sont les options possibles et leurs conséquences prévisibles ?
- En fonction des réponses aux questions précédentes, quelle décision semble être la plus raisonnable ou souhaitable dans les circonstances ?
- Ma décision demeure-t-elle valable à moyen ou à long terme ?
- Serais-je à l'aise avec ma décision si elle était connue de l'ensemble des parties prenantes (mes collègues, mes gestionnaires, mon organisation, les médias, le public, etc.) ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES

Le Secrétariat du Conseil du trésor

Direction générale des relations du travail et de la gouvernance en éthique

Tél. : 418 643-0875, poste 4748

Courriel : ethique@sct.gouv.qc.ca